

aussi dans Notre âme l'écho des splendeurs incomparables dont votre ville épiscopale fut témoin lors du congrès eucharistique international en 1910.

Nous en rendons grâces à Notre Divin Sauveur et Nous le supplions de daigner conserver longtemps et multiplier dans le coeur de ses prêtres les fruits des bienfaits qu'il s'est plu à leur accorder avec tant de largesse durant les jours bénis de votre congrès.

Nous avons accueilli avec une particulière satisfaction et Nous faisons Nôtre le voeu qui a été émis dans ces assemblées : que ce congrès eucharistique puisse en susciter chez vous un grand nombre d'autres, et surtout qu'un comité permanent national des congrès eucharistiques soit constitué officiellement au Canada, comme il l'a été en Italie à la suite du récent congrès national des prêtres-adorateurs de ce pays.

Ce serait là un précieux résultat de vos assises, et c'est assurément un moyen efficace de continuer en partie l'action salutairement féconde des congrès eucharistiques internationaux, que les douloureuses circonstances actuelles ont obligé de suspendre.

Comme gage des faveurs célestes les plus abondantes et comme témoignage de Notre spéciale bienveillance pour vous, Vénérable Frère, que Nous Nous souvenons avec plaisir d'avoir eu pour confrère de Notre ordination sacerdotale, Nous vous accordons avec effusion de coeur, ainsi qu'à Nos vénérables frères les évêques du Canada et à tous les prêtres qui ont pris part au dit congrès, la bénédiction apostolique.

Rome, du Vatican, le 5 septembre 1915.

BENEDICTUS PP. XV

le congrès qui a
eux, ont répété